



Syndicat national
des chirurgiens
viscéraux & digestifs

Paris, le 01 juin 2008

Pourquoi faut il payer 1000 euros pour l'accréditation ?

Parce que :

Pour toucher sa prime RCP 2007 le chirurgien doit s'engager dans l'accréditation avant le 30 juin 2008. En 2007, le chirurgien a touché sa prime 2006; pour cela il suffisait de télécharger un formulaire sur le site de l'HAS et le réadresser à sa CPAM (qui accessoirement devait reverser 500 euros , séquestrés par elle à l'OA validé par l'HAS qui est la FCVD)

Pour toucher en 2008, sa prime 2007, la démarche est beaucoup plus lourde (cf lettre d'info du syndicat) : il a fallu en amont créer la FCVD, embaucher une secrétaire, trouver des locaux, recruter des experts, bâtir un référentiel risque de la spécialité, faire un business plan, réunir 3 conseils d'administration, faire 4 revues de littérature, créer de toutes pièces 4 EPR et 8 démarches d'EPP, donner à manger au chat et ne pas oublier de faire réviser sa voiture. Maintenant, il faut valider une par une les demandes d'engagement, tout cela pour diminuer notre sinistralité.

Pourquoi 1000 euros: parce que jusqu'à présent, les chirurgiens digestifs n'avaient rien (l'AFC a refusé de louer ses locaux de façon très partielle), contrairement aux orthopédistes, urologues, anesthésistes, gastroentérologues, ophtalmo... Pourquoi 1000: parce que c'est 500 pour la prime 2006 et 500 pour la prime 2007, parce qu'à ce jour les CPAM n'ont pas reversé à la FCVD, les 500 euros qu'elle a séquestré à chacun d'entre nous sur notre prime 2006, parce que 500 euros par chirurgien par an ça ne suffit pas.

Ceux qui parlent de racket peuvent d'un pas léger créer leur organisme accréditeur, validé par la HAS, d'ici le 30 juin.

Président

Dr Ph. BREIL
06 61 72 05 00

Secrétaire Général

Dr H. JOHANET
06 76 04 97 37

Trésorier

Dr E. HUTIN